

Dimanche 28 mai 2023

Triathlon XS

Consignes pour les signaleurs présents sur le circuit cycliste

Rôle du signaleur

Les signaleurs bénévoles majeurs et titulaires d'un permis de conduire sont présents à chaque intersection du parcours cycliste, chargés de bloquer l'accès au circuit et de renseigner les automobilistes sur les déviations possibles. Les signaleurs seront essentiellement des riverains qui pourront orienter de la meilleure façon les véhicules.

Des traversées de la route sont cependant possibles à certains endroits, sous le contrôle des signaleurs (flèches vertes sur le plan), en particulier pour quitter le site de la grève Blanche via la rue du Haren.

Les véhicules de secours (Pompier, SAMU, etc.), en cas d'intervention sur la course ou en dehors de la course, sont autorisés à utiliser le circuit dans le sens habituel de circulation. Il convient si le cas se présente de faire en sorte qu'ils s'insèrent en gênant le moins possible les coureurs.

Des déviations seront proposées aux automobilistes le temps de la partie vélo du triathlon.

Les signaleurs, informés du déroulement général de l'épreuve, seront en place 20 minutes avant le début de la course, soit à **15h55**. La faction se termine une fois la voiture balai passée.

Il est demandé de mettre la ou les barrières en place avant la course et de les ranger sur le bord de la route après la course.

Horaires

Le départ du Triathlon sera donné à **16h15**. **Les routes empruntées seront donc bloquées le temps de la partie vélo de la course.** La route sera de nouveau ouverte après le passage de la voiture balai dans le sens retour en amont de la course.

La fermeture officielle de la route se fera donc à 16h15 (une souplesse sera donnée pour laisser circuler les voitures tant que le véhicule ouvreur ne sera pas encore passé). **La route se libèrera progressivement et sera complètement libérée vers 17h15.** Au total la route sera fermée pendant une durée de 1h00.

Une voiture ouvreuse « tête de course » équipée d'un gyrophare précèdera les premiers concurrents d'environ 500 m. Elle sera suivie d'une moto qui précèdera le 1^{er} coureur d'environ 100 m. Une voiture ou moto balai située à 100 mètres du dernier concurrent fermera la course.

Arrêtés municipaux et de l'Agence technique Départementale

Les signaleurs sont en possession d'un arrêté leur permettant de justifier la fermeture temporaire de la route auprès des automobilistes.

Briefing du vendredi 26 mai à 18h, mairie de Trégastel

Rappel des consignes et récupération du matériel : Tshirt bénévole, ticket repas, chasuble (à rendre après la course), plan, arrêté préfectoral, consignes, carte badge avec les principaux n° de téléphone et en particulier **le n° d'urgence à appeler en cas d'accident.**

